



1 ou plusieurs logement en zone ne (naturel)??????????????

Par **didin**, le **01/02/2011** à **23:34**

Bonjour,
bonjour

avec un amie nous avion en projet d'aquerire un bien immobilier en zone NE .pour en faire 2 logement

après renseignement a la mairie sur la question des logements la réponse fu sans problème du moment a ne pas dépasse le shon de 160m²

maintenant au jour du compromis la réponse es non

nous avons rdv le 15/02/10 pour plus de renseignement au-pré de la directrice du service urbanisme

ma question es a ton le droit de faire 2 logement en zone NE?